

**CONVENTION DE PROJET URBAIN PARTENARIAL CONCLUE ENTRE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GEX ET LA SAS D.E.F.I.
« RUE DE L'ÉGLISE » A SAINT-GENIS-POUILLY**

Une convention de Projet Urbain Partenarial (PUP) relative à une opération immobilière située rue de l'Église, a été signée entre la Communauté d'agglomération du Pays de Gex et la SAS D.E.F.I. le 17 octobre 2022.

Le Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex a été autorisé à signer cette convention par délibération du Conseil communautaire du 12 octobre 2022.

Cette convention est consultable au siège de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex et en mairie de Saint-Genis-Pouilly aux jours et heures habituels d'ouverture.